



Bulletin n°24 / 2016
Mercredi 12 octobre 2016

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur
www.bsv-paca.fr

Faits marquants :

Pommier & Poirier :

- **Récolte** : Pommes Braeburn, Fuji, Chanteclerc, Juliet en secteur Basse Durance. Dans les Alpes, fin de récolte Golden, Fuji en prévision semaine prochaine.
- **Mouche méditerranéenne / cératite** : vol en cours en plaine. Surveiller la présence de dégâts sur fruits.
- **Pseudococcus (cochenille farineuse)** : surveiller la présence dans la cavité oculaire des fruits.
- **Pou San José** : recenser les parcelles touchées suite à la 3^{ème} migration de fin septembre.
- **Tavelure** : en vergers sensibles, contaminations secondaires à surveiller.
- **Maladies de conservation** : développement sur fruits à surveiller.

Toutes espèces :

- **Campagnol** : en activité (tumulus).

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Animatrice Filière Pomme/Poire : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère)

Animateur Filière Cerise : Benoît DUFAY (Domaine Expérimental La Tapy)

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence, CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavaillon, CETA Terroir de Crau, OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes, Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.



Secteurs Basse Durance et Alpins

✦ MOUCHE MEDITERRANEENNE (CERATITE)

Les pièges continuent de capturer mais moins intensément qu'il y a 15 jours et de façon variable selon les parcelles et secteurs.

En verger, il est recensé un niveau de dégâts très faible. La majorité des dégâts douteux mis en suivi éclosion n'ont pas donné de cératite mais des drosophiles.

Estimation du risque : Risque précoce et élevé cette année. Surveiller l'intensification des captures dans les pièges indicatifs et les piqûres sur fruits à l'approche de la maturité.

Rappel Biologie (Source : BSV Arbo Languedoc Roussillon - Août 2016)

Les oeufs sont déposés par paquets de 2 à 6, sous l'épiderme des fruits. La fécondité moyenne pour une femelle est de 300 à 400 oeufs. La ponte journalière est d'environ 20 œufs et s'échelonne sur plusieurs semaines. Les larves se développent durant 9 à 15 jours dans les fruits et entraînent leur chute. La nymphose se fait au sol sous forme de pupe.

En été, l'adulte émerge 10-12 jours après, voire 18-20 jours après au début de l'automne. Le nombre de générations varie suivant les températures : le cycle complet se fait en 20 jours pour une température de 26 °C, le seuil de développement étant de 13.5°C. Pour le Languedoc-Roussillon, on compte 3 à 5 générations par an dont les dernières se chevauchent.

Le risque de piqûres est lié à la concordance de trois facteurs : phase de développement de la mouche coïncidant avec des fruits réceptifs (fruits à maturité, à face jaune) et des conditions climatiques favorables. Les vergers présentant des fruits en surmaturité non récoltés sont particulièrement attractifs.



Cératite adulte (source : Cifff/Cehm - Arboriculture Fruitière Juillet/Août2014)

✦ TAVELURE

Des taches actives sont observées sur feuilles en parcelles sensibles et également sur fruits, parfois de façon importante. En tous secteurs, des repiquages sont possible en vergers atteints selon la durée d'humectation et notamment sur variétés sensibles (Joya®, Pink Lady®).

Estimation du risque : Sur les vergers présentant des taches en fin de contamination primaire, le risque de contamination secondaire est réel en cas de pluie ou d'irrigation par aspersion sur frondaison qui induisent une humectation du feuillage de plus de 8 heures (35 à 40 heures sur pommes d'après des données italiennes).

✦ MALADIES DE CONSERVATION

Peu de pourritures sont observées dans les vergers. Des cas de *Monilia* sur blessures sont signalés.

Estimation du risque : Le retour des pluies et d'humectations prolongées (rosées) pourraient accélérer le développement des champignons. Les variétés sensibles sont à surveiller telle que Pink Lady®, très sensible à la tavelure de conservation.



🍏 Secteurs Basse Durance et Alps

✦ BLACK ROT

Surveiller l'apparition de taches nécrosées sur feuilles et de taches noires sur fruits (variété sensible Chanteclerc). Peu de parcelles sont touchées dans l'ensemble.

Estimation du risque : En vergers à risque les orages peuvent provoquer des projections. Surveiller les fruits situés au bas des arbres.



Black rot sur feuilles (source : CAPL)



Black rot sur fruits (source : CAPL)



Black rot sur fruits (source : CEFEL)

✦ PHYTOPHTHORA DU COLLET

En secteur Basse Durance, cf. BSV précédents.

Estimation du risque : Surveiller les jeunes vergers, vérifier la présence de chancre au collet.

✦ COCHENILLE BLANCHE (PSEUDOCOCCUS)

Idem BSV précédents La présence sur fruits est peu fréquente cette année.

Estimation du risque : Surveiller la présence des larves sur les rameaux et l'installation sur fruits.

La présence de larves sur fruits peut conduire à des dégradations de la qualité en conservation.

Pseudococcus sur fruits (source La Pugère)



✦ POU DE SAN JOSE

La migration qui a eu lieu fin septembre début octobre a pu donner de nouveaux dégâts sur fruits (voir photos BSV du 17 août 2016).

Estimation du risque : Repérer les parcelles atteintes.

✦ TORDEUSES DE LA PELURE

Des dégâts sur fruits signalés dans les Alpes (tordeuse Capua *Adoxophyes orana*).

Estimation du risque : Repérer les parcelles atteintes.

✦ CAMPAGNOL PROVENCAL

Période d'activité toujours en cours (nouveaux tumulus).

Estimation du risque : Les jeunes vergers sont à surveiller plus particulièrement.

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.